

AUTISME : LE GOÛT DE LA GÉNÉROSITÉ AVEC LES PASTILLES BLEUES

Apposées sur des produits régionaux, des pastilles bleues signalent aux consommateurs que des entreprises s'engagent à verser un don sur leurs ventes à l'association "Nos Enfants d'Ailleurs". Cette aide bénéficie directement à des parents de jeunes autistes. Une opération unique en France.



Franche-Comté Terroir :

Dans quelles circonstances l'association "Nos Enfants d'Ailleurs" a-t-elle été créée ?

Hélène Amiotte-Suchet, secrétaire de l'association : Trois familles confrontées à l'autisme d'un enfant l'ont créée en 2011. Elles expérimentaient une approche comportementale (ABA). Comme cette méthode fait ses preuves, elles ont voulu en faire bénéficier d'autres familles.

Lorsqu'elles sont confrontées au diagnostic, les familles sont souvent démunies. Que pouvez-vous faire pour elles ?

H. AS : Nous leur proposons d'acquérir des connaissances et des compétences afin qu'elles puissent accompagner leur enfant dans ses apprentissages. Nous organisons des formations et des ateliers d'échanges, ainsi que des interventions à domicile, toujours avec l'appui de professionnels spécialisés. Nous assurons aussi des permanences de conseil et d'orientation. Par ailleurs, nous nouons des partenariats avec d'autres associations pour l'inclusion des personnes autistes par le sport et les loisirs en milieu ordinaire. Un nouveau projet nous tient à cœur : la création d'un dispositif d'accompagnement à l'emploi car, devenus adultes, nos enfants rencontrent des difficultés d'insertion professionnelle particulières.

Combien de familles bénéficient de vos services ?

H. AS : Actuellement, une soixantaine de familles sont inscrites dans nos différents programmes. Seule la collecte de fonds nous permet d'élargir le nombre de bénéficiaires. Grâce à cette opération, notre association a pu soutenir à hauteur de 29 000 euros des associations départementales qui proposent des dispositifs d'inclusion par le sport et les loisirs et qui offrent des solutions de répit aux familles. Nous avons consacré également 25 000 euros à destination des familles en finançant l'intervention de professionnels à domicile dans le cadre de la guidance parentale.



Quelles sont vos sources de financement ?

H. AS : L'opération "Pastilles bleues", lancée en 2015, est notre principale ressource financière. Des entreprises de la région versent un don sur chaque produit vendu pendant une période déterminée, c'est sans surcoût pour les consommateurs. C'est l'occasion de les sensibiliser et de susciter leur acte d'achat. C'est un investissement formidable de ces sociétés à l'égard de notre association. Nous organisons aussi le Panora'Trail, chaque année en juin, à Besançon. Il avait rassemblé plus de 1 900 participants en 2019. La prochaine édition est prévue dimanche 20 juin 2021.

Quel bilan tirez-vous de ces neuf années d'action ?

H. AS : La demande des familles est considérable et, fort heureusement, la générosité est à la hauteur des enjeux. Cet élan nous aide à trouver une place pour chacun de nos enfants autistes. C'est un parcours qui se construit dans la durée, patiemment.

DES ENTREPRISES CITOYENNES S'ENGAGENT

Chaque année, elles sont un peu plus nombreuses à participer à l'opération Pastilles bleues : les salaisons Clavière, les œufs Coquy, la coopérative fromagère des Monts de Joux, la fromagerie Milleret, le réseau des Opticiens mutualistes et les six boulangeries des Fournils du Haut-Doubs et du fournil Saônois. La coopérative Monts & Terroirs et la Boucherie Comtoise viennent de les rejoindre. Quelles sont les motivations de leurs dirigeants ?

Olivier Paget, directeur général de Clavière* :
« Donner du sens »

« Concevoir des produits régionaux de qualité est une fierté mais prendre un engagement comme celui-ci donne une dimension humaine supplémentaire à notre activité. Des familles sont venues témoigner devant le personnel qui a pu mesurer l'utilité d'une telle opération. Nous avons été la première entreprise à participer et l'expérience a été tellement positive, avec l'appui des distributeurs, que nous avons convaincu d'autres entreprises de nous rejoindre. On s'inscrit ainsi dans une grande chaîne de solidarité ! »



*Basée à Dole, la société Clavière (salaisons) réalise 19M€ de chiffre d'affaires annuels et compte une centaine de salariés.

Philippe Louvrier, directeur général de la coopérative des Monts de Joux*
« Une action concrète »

« L'engagement citoyen est déjà dans nos gènes puisque notre structure est une coopérative. Nous avons souhaité assumer une responsabilité sociétale qui se traduit dans nos engagements environnementaux mais aussi sociaux, en nous impliquant dans la vie locale. Notre soutien à "Nos Enfants d'Ailleurs" depuis 2017 s'inscrit dans ce cadre. Nous connaissons tous, dans notre entourage, des personnes touchées par le handicap. Avec les "Pastilles bleues", nous avons une action concrète. »



*Installée à Bannans, la coopérative des Monts de Joux produit comté, morbier, mont d'or et bleu de Gex, avec 270 exploitations laitières et 150 salariés, pour un chiffre d'affaires de 80M€.

Thierry Martin, directeur général de la fromagerie Milleret*
« Un concept gagnant-gagnant »

« Notre participation s'intègre dans notre démarche RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) qui prend la forme d'engagements sociaux envers nos salariés, nos producteurs de lait, le milieu associatif régional. Nous accompagnons des structures en phase avec nos valeurs comme l'ESBF pour la promotion du sport féminin et de la formation, des initiatives agricoles durables en Afrique... Pour les "Pastilles bleues", nous composons avec Clavière une offre pour des soirées conviviales, avec de la cancoillotte et des saucisses de Morteau. Plutôt que de faire simplement un chèque, nous sommes acteurs de l'opération. C'est un concept gagnant-gagnant ! »



*Spécialiste des fromages à pâte molle, connue aussi pour sa cancoillotte et son emmental, l'entreprise implantée à Charcenne atteint un chiffre d'affaires de 70M€ avec 162 exploitations laitières et 186 salariés.